



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

L'égalité femmes-hommes, une priorité pour l'AFD dans l'océan Indien



© AFD

#MondeEnCommun



Leçon de broderie à Mvouni, Grande-Comore © Nawal Moiline

LE GENRE, AU COEUR DE LA STRATÉGIE AFD

Dans tous les domaines – emploi, éducation, santé, gouvernance – les femmes sont discriminées. L'inégalité entre les sexes est un facteur d'injustices mais aussi de pauvreté : elle freine le développement économique et social.

Au cœur de l'Agenda 2030 sur le développement durable, le genre, les droits des femmes et leur autonomisation sont au cœur de la stratégie de l'AFD. L'égalité entre les femmes et les hommes est reconnue par la communauté internationale comme un facteur accélérateur du développement. Nous prenons ainsi en compte les enjeux de genre dans tous les projets que nous accompagnons.

Depuis 2018, la France promeut une diplomatie féministe, axée sur la reconnaissance et l'exercice réel des droits de chacun et de chacune, autour de la Stratégie internationale de la France sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dès 2013, l'AFD a élaboré son cadre d'intervention transversal sur le genre autour de trois priorités : prévenir les inégalités femmes-hommes dans ses opérations, promouvoir le genre et l'autonomisation des femmes, accompagner l'évolution des sociétés sur ces enjeux.

Aujourd'hui, elle poursuit son engagement avec des objectifs ambitieux, et notamment 50 % du volume d'engagements sensibles au genre, notés 1 ou 2 selon les critères de classement du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.

Pour analyser efficacement l'intégration du genre dans nos projets, nous avons mis en place un système de notation selon le classement établi par l'OCDE (marqueurs CAD) :

- CAD 0 : le projet ne vise pas l'objectif de l'égalité femmes-hommes,
- CAD 1 : l'égalité femmes-hommes est un objectif important et délibéré du projet,
- CAD 2 : l'égalité femmes-hommes constitue l'objectif principal du projet.

5,8 Md€

engagés en 2024 ont soutenu des projets dont l'un des objectifs porte sur l'égalité femmes-hommes

65 %

des financements en 2024 ont ainsi permis de soutenir des projets œuvrant à la réduction des inégalités femmes-hommes



L'AFD et le Genre dans l'Océan Indien



86

Nombre de projets
depuis 2020 en CAD 1* et CAD 2**



980 M€

Montant de financement
depuis 2020



74

projets en CAD 1*
depuis 2020



12

projets en CAD 2**
depuis 2020

* projet en CAD 1 : l'égalité femmes-hommes est un objectif important et délibéré du projet
** projet en CAD 2 : l'égalité femmes-hommes constitue l'objectif principal du projet

“



Naomy Harizafy, entrepreneure bénéficiaire d'une formation dans le cadre du projet ICC COI

Le projet de développement des industries culturelles et créatives (ICC), financé par l'AFD et mis en oeuvre par la Commission de l'océan Indien (COI), vise à renforcer la cohésion sociale, valoriser le patrimoine culturel et dynamiser l'économie locale. En structurant les filières culturelles et en accompagnant les acteurs du secteur, il contribue à l'essor des ICC en tant que moteur de transformation économique et sociale.

Parmi les nombreuses actions mises en oeuvre, un fonds d'appui est spécifiquement dédié à l'entrepreneuriat féminin dans le tourisme culturel. A Madagascar, ce dispositif a permis d'identifier et d'accompagner 8 femmes entrepreneures des

régions d'Analamanga, Itasy, Menabe et Boeny. Sélectionnées sur la base de projets porteurs, elles ont bénéficié d'un programme de formation en gestion, marketing, e-commerce et branding, assorti d'une subvention pour accélérer leur développement.

« J'ai appris beaucoup d'enseignements au cours de la formation. C'est dans ce cadre que j'ai appris que l'entrepreneuriat n'est pas réservé aux hommes, mais que les femmes peuvent le faire. L'une des leçons que j'ai apprises est de savoir comment gérer l'argent pour que l'entreprise réussisse. Tout cela a encouragé et renforcé la force intérieure qui me permet, en tant que femme, de devenir une entrepreneure à succès. L'un des problèmes auxquels sont confrontées les femmes entrepreneures est la culture de la société et la tradition. » Naomy Harizafy, entrepreneure.

Depuis les premiers appels à projets lancés en 2023, le projet ICC a déjà permis d'accompagner plus de 70 actrices culturelles. En facilitant l'accès aux ressources et en soutenant l'émergence d'entreprises culturelles durables, il contribue à faire des ICC un moteur de croissance et de compétitivité en Indianocéanie.

Pour plus d'informations sur le Programme, rendez-vous sur la plateforme Kiltir.org.

”

“

L'AFD est partenaire de Cap Business OI, qui regroupe les chambres de commerce de l'océan Indien. Virginie Lauret, directrice exécutive de Cap Business Océan Indien nous donne son point de vue sur l'égalité femmes-homme dans le secteur privé de la région.

Quelle est la place occupée par les femmes dans le secteur privé de la région ?

Leur place s'est considérablement améliorée. Grâce à l'éducation, elles sont désormais dans de nombreuses filières. Mais il y a encore du chemin à faire pour lever certaines barrières. Nous devons redoubler d'efforts, notamment en matière de formation et d'accompagnement.

Pouvez-vous nous décrire comment Cap Business Océan Indien a inscrit la prise en compte de l'enjeu de l'égalité entre les femmes et les hommes dans son organisation ?

L'égalité des genres est au cœur de notre réflexion pour promouvoir un développement régional durable, résilient et inclusif. D'ailleurs, nous préparons un Plan d'action genre afin de structurer nos engagements sur cette problématique.

”



Virginie Lauret, directrice exécutive de Cap Business OI
© Cap Business OI



AGIR ENSEMBLE POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ET FAVORISER L'AUTONOMISATION DES FEMMES



Pose de la 1ère pierre du nouveau relais familial, 2024 ©AMARE



Image virtuelle du futur Caribus ©CADEMA



Le relais familial d'AMARE, un lieu dédié aux mères mineures et vulnérables à La Réunion

A La Réunion, 21% des mères élèvent seules leurs enfants (contre 9% en métropole) et le nombre de mères mineures reste 3 fois plus élevé que dans l'Hexagone.

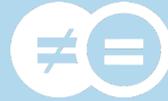
Avec la construction de 2 futures villas d'hébergement, le nouveau centre d'AMARE a vocation à héberger et à accompagner des jeunes mères pour lesquelles la naissance d'un enfant risque de provoquer des situations de grande détresse (violences intrafamiliales, précarité socio-économique, difficile représentation de la fonction parentale etc.). Face aux multiples risques encourus par le bébé, des professionnels travailleront quotidiennement avec la mère et l'enfant afin qu'ils co-construisent des liens affectifs et un équilibre solide. Grâce à l'accompagnement proposé aux enfants, les jeunes filles mères pourront en parallèle poursuivre leur scolarité ou leur insertion dans l'emploi. A terme, ce travail inédit a pour objectif d'autonomiser la cellule familiale et d'améliorer le bien-être de l'enfant. En accord avec l'ODD3 « Garantir la santé et le bien-être à tous les âges », l'AFD finance à hauteur de 3,7 M€ ce projet qui concourt indispensablement à la politique de protection de l'enfance du Département de La Réunion.



Mayotte : vers une meilleure prise en compte du genre dans les infrastructures

A Mayotte, où les inégalités entre hommes et femmes apparaissent particulièrement accrues, l'AFD s'engage pour inciter les acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux liés au genre dans les projets.

Pour que le développement de l'île profite au plus grand nombre, il est important que les besoins de toutes les catégories de la population soient connus et anticipés. C'est dans cette optique que la communauté d'agglomération Dembeni-Mamoudzou (CADEMA) a bénéficié en 2023 d'un appui du cabinet Womenability, financé par l'AFD, pour identifier les usages pressentis par les femmes dans le cadre du projet de bus à haut niveau de service CARIBUS. Les principales conclusions ont été présentées lors des Ateliers de l'égalité organisés par l'agence en mai 2024 : instauration de tarifs familiaux, arrêts à la demande, etc. A la faveur d'une subvention du FOM, une mission a également démarré au sein de la commune de Bandrélé pour la sensibilisation des équipes aux enjeux de genre et la prise en compte de besoins spécifiques des femmes dans le cadre du projet de construction du siège du Centre communal d'action sociale (CCAS).



AGIR ENSEMBLE POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ET FAVORISER L'AUTONOMISATION DES FEMMES



Distribution de farines fortifiées de haute qualité nutritionnelle appelées « Koba Aina » © Nutrizaza



Une sage-femme examine une jeune femme enceinte lors d'une consultation prénatale dans le village de Maoueni © Anja Gruca



Lutter contre la malnutrition en milieu urbain en renforçant le pouvoir des femmes

A Madagascar, la malnutrition chronique constitue un problème de santé publique et demeure un obstacle majeur au développement économique du pays. Sur 10 enfants de moins de 5 ans, 4 présentent des retards de croissance, soit 1.7 million d'enfants, un des taux les plus élevés au monde.

La France à travers l'AFD accompagne l'entreprise sociale Nutrizaza depuis sa création impulsée par l'ONG GREY afin de lutter contre la malnutrition et les inégalités sociales et de genre en milieu urbain à Madagascar. Ce soutien d'un montant de 7M€ combine nutrition et autonomisation des femmes.

Nutrizaza, c'est, depuis sa création, plus de 105 millions de repas distribués auprès de ménages urbains vulnérables (notamment des femmes) ; 250 emplois créés, dont 75 % occupés par des femmes ; 8 200 points de vente et 37 restaurants pour bébés ; et 170 animatrices engagées pour la vente en porte-à-porte.

Au-delà de l'accès à une alimentation enrichie pour les enfants, cette initiative réduit les inégalités femmes-hommes en renforçant les capacités des femmes et leur accès aux droits fondamentaux. Ce projet agira pour une durée de 5 ans auprès des jeunes enfants et des femmes issues de ménages pauvres, isolés et vulnérables dans une dizaine de villes de Madagascar.

* Source : banquemondiale.org, 2022

L'enjeu de l'égalité femmes-hommes à travers la santé communautaire aux Comores

L'Union des Comores est peuplée d'environ 856 000 habitants (juillet 2023), dont 42% vivent en-dessous du seuil de pauvreté. La moitié de sa population est âgée de moins de 15 ans et les dernières projections datant de 2023 prévoient un doublement de la population d'ici 2100.

La France à travers l'AFD soutient le projet d'amélioration de la qualité des soins par le renforcement de la santé communautaire dans plusieurs districts des Comores. Il vise à améliorer l'accès aux soins des adolescentes et des femmes, à renforcer les compétences des acteurs de santé, notamment en santé sexuelle et reproductive, et à encourager des pratiques favorables à la santé maternelle et infantile. Il s'appuie sur la sensibilisation et l'engagement communautaire pour lever les freins liés aux normes de genre.

135 associations communautaires ont ainsi été formées, touchant plus de 350 000 personnes ; 18 structures sanitaires et 13 postes de santé ont été réhabilités ; et des cliniques mobiles ont été déployées, pour plus de 3 000 consultations.

Le projet SUHA, financé par l'AFD à hauteur de 5M€, s'inscrit depuis 2024 dans la continuité des projets déjà mis en œuvre par la Croix Rouge en 2020 et 2021.



AGIR ENSEMBLE POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ET FAVORISER L'AUTONOMISATION DES FEMMES



© Fabien Dubessay



Habitante d'une communauté de base, Madagascar ©Fallhery-Francisco



Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) en Entreprise à Maurice

Au Global Gender Gap Index 2024 mesuré par le WEF, Maurice est 107ème (sur 146 pays). Bien que des progrès aient été effectués ces dernières années, ce classement reflète les inégalités importantes qui demeurent dans les domaines (i) de la participation et des opportunités économiques, et (ii) de la participation aux hautes instances politiques.

À travers l'octroi d'une FAPS (Facilité d'Amorçage, de Préparation et de Suivi) de 150 K€ auprès de Business Mauritius, l'AFD a soutenu ce projet qui visait à mieux comprendre les enjeux liés au genre et à accompagner les entreprises dans la prévention et la lutte contre les VBG en milieu professionnel. Une étude approfondie a tout d'abord permis d'identifier les principaux défis et leviers d'action pour favoriser un environnement de travail plus équitable et sûr ; puis l'AFD a accompagné 3 entreprises mauriciennes dans la mise en place de politiques internes et de feuilles de route dédiées à la lutte contre les VBG en entreprise. Aujourd'hui, ces entreprises disposent de mesures adaptées et opérationnelles, contribuant ainsi à un cadre de travail plus respectueux et inclusif. Cette initiative s'inscrit pleinement dans l'engagement de l'AFD en faveur de l'égalité de genre et participe à l'objectif transversal de l'Agence visant 75 % de ses engagements en CAD1 ou 2 d'ici 2025.

Renforcer l'autonomisation des femmes dans l'océan Indien

Les inégalités de genre dans l'accès aux opportunités économiques sont une donnée commune aux sociétés de Madagascar, des Comores et de Maurice. Les normes juridiques et sociales ainsi que l'absence de services accessibles aux femmes sont parmi les principaux éléments qui limitent leur émancipation socio-économique.

Le projet Lumin'iles, financé par l'AFD et mis en œuvre par Expertise France, vise à renforcer l'autonomisation des femmes dans ces pays, à travers plusieurs dimensions :

- La protection sociale : les femmes pourront accéder à des nouveaux services de gardes d'enfants ainsi qu'à des opportunités d'emplois dans le secteur du service à la personne, via la structuration du service du « care » ;
- Le travail décent : la formalisation de l'activité des femmes dans le secteur de la garde d'enfants participera à l'amélioration de leurs conditions de travail et rémunération ;
- Dans les entreprises, les femmes et les hommes pourront bénéficier, sur leur lieu de travail, d'actions de sensibilisation aux inégalités de genre et de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) ;
- Un dialogue de politique publique avec les autorités nationales sera institué pour réduire les inégalités de genre et promouvoir une politique de la petite enfance favorable aux femmes et aux enfants.

Pour un monde en commun

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière d'investissement durable et de solidarité à l'internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions durables, avec et pour les populations. Nos équipes sont engagées dans plus de 2 700 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, et plus de 115 pays, pour le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, ou encore la santé mondiale. En complémentarité avec Proparco et Expertise France, l'AFD contribue ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Du côté des autres, pour un monde en commun.



www.afd.fr

Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel - Instagram : afd_france
5, rue Roland-Barthes -75598 Paris cedex 12 -France
Tél. : +33 1 53 44 31 31